



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE 26 JUIN 2019

Fortes chaleurs

Alimentation en eau potable dans les communes du Valenciennois

Selon les informations communiquées par l'opérateur SUEZ et le syndicat des eaux du Valenciennois la situation, à mi-journée, s'est stabilisée par rapport aux jours précédents. Il n'y a aucune rupture d'alimentation en eau potable constatée. Cependant, la situation reste fragile. L'ARS et la préfecture du Nord rappellent donc que les recommandations sanitaires et le bon usage de l'eau potable dans ce contexte de fortes chaleurs sont toujours de rigueur. Celles-ci continuent de suivre la situation avec attention.

L'ARS et la préfecture du Nord ont été informés, par le distributeur d'eau potable du secteur, Suez, ce mercredi matin d'une amélioration des stocks en eau potable sur les deux réseaux d'eau dans le Valenciennois.

Les baisses de pression constatées durant la journée du mardi 25 juin peuvent s'expliquer par une importante consommation d'eau dans cette période de forte chaleur, par la sécheresse connue dans le département et par une présence de la population encore forte avant les vacances d'été.

La préfecture du Nord rappelle toutefois aux habitants et aux collectivités de respecter les mesures de restriction en cours dans le département visant à économiser fortement l'eau (limitation de l'arrosage des pelouses et du remplissage des piscines ; interdiction du remplissage des étangs ou du lavage des voitures en dehors des centres spécialisés).

Par ailleurs, les pompiers du Nord rappellent que **les ouvertures intempestives de points eau incendie sont un facteur aggravant**. Les bouches et poteaux incendie sont exclusivement réservés aux sapeurs-pompiers dans le cadre de la lutte contre les incendies. Les actes de détérioration et d'ouverture peuvent être lourds de conséquences :

- Risque réel en cas d'incendie : les sapeurs-pompiers peuvent être obligés de se rabattre sur des points d'eau éloignés pour alimenter leurs engins, ce qui augmente les délais d'intervention,
- Risque d'accidents de circulation accru (aquaplaning),
- Risque d'inondation de locaux en sous-sol voire en rez-de-chaussée,
- Risque d'électrisation ou d'électrocution si proximité avec des transformateurs ou compteurs électriques,
- Risque de coupures d'eau potable.

Ces ouvertures intempestives sont à signaler au numéro d'urgence qui figure sur la facture d'eau, ou éventuellement à la mairie. Et comme toujours, les appels au 18 sont réservés aux situations d'urgence.

Les services de l'État sont attentifs et appellent à la **vigilance en fin de journée** en raison de la reprise des activités domestiques. Le sous-préfet de l'arrondissement de Valenciennes coordonne l'action des services de l'État en liaison avec les équipes du syndicat des eaux du Valenciennois et de l'opérateur SUEZ.

Rappel des gestes de prévention face aux fortes chaleurs

Les gestes simples sont à adopter par tous, mais surtout par les personnes fragiles les plus à risques (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes, parents de jeunes enfants...) afin de lutter au mieux contre les conséquences de la chaleur :

- boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- se rafraîchir le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour ;
- manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool ;
- éviter de sortir aux heures les plus chaudes et passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, musée...)
- éviter les efforts physiques ;
- maintenir son logement frais (fermez fenêtres et volets durant la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- donner régulièrement de ses nouvelles à ses proches et, dès que nécessaire, oser demander de l'aide.



Contacts presse :

ARS

Service communication

03 62 72 86 27

ars-hdf-communication@ars.sante.fr

03 20 30 52 50

prefcommunication@nord.gouv.fr

Préfecture du Nord

Service régional de la communication